

Société Immobilière «La Tour de Rive» S.A.

143384

Genève

Les actionnaires sont invités à participer
à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 25 février 2015, à 11 h 30,
en l'Etude Tournaire et Associés, 18, quai Gustave-Ador, à Genève

Ordre du jour

1. Augmentation ordinaire du capital-actions

Le conseil d'administration propose d'augmenter le capital-actions de la société d'un montant de CHF 14'000.- pour le porter de CHF 100'000.- à CHF 114'000.- par l'émission de 28 actions nouvelles de CHF 500.- chacune au porteur, émises au-dessus du pair avec un agio de CHF 35'750.- par actions, soit au prix de CHF 36'250.- entièrement libéré en espèces. Les actionnaires pourront exercer leurs droits de souscription préférentielle proportionnellement à leurs participations actuelles.

Les actionnaires empêchés de participer à cette assemblée générale peuvent faire représenter leurs actions par un autre actionnaire ou par un tiers. Les actionnaires ou leur représentant présenteront leurs actions ou une attestation d'un dépositaire certifiant que les titres sont déposés en ses mains jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Genève, le 20 janvier 2015

Pour le Conseil d'administration